



Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

PROGRAMME DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2017-2021

Termes de référence pour le recrutement d'un consultant

FORMULATION DES OBJECTIFS, DES ACTIVITES, DES RESULTATS ATTENDUS, DES INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES ET DES SOURCES DE VERIFICATION DU PSTA 2017-2021

A. Contexte

A la suite du deuxième Programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2011-2015, l'Observatoire doit se doter d'un troisième Programme stratégique de travail de moyen terme 2017-2021 d'AFRISTAT (PSTA 2017-2021). Il couvre le premier quinquennat de la période décennale 2016-2025 du troisième Fonds AFRISTAT et une année le sépare du précédent qui a abouti à un programme intérimaire triennal 2015-2017 mis en place pour répondre à la préoccupation d'être un programme charnière entre le deuxième Fonds d'AFRISTAT 2006-2015 et le troisième 2016-2025. Ceci a permis d'établir un budget pour les trois ans et d'avoir une bonne visibilité des contraintes financières à maîtriser et le gérer de concert avec les Etats membres et les partenaires de l'Observatoire.

Le programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021 devra s'inscrire aussi bien dans la continuité des précédents que dans la perspective de l'innovation de ses méthodes et moyens d'intervention. La continuité signifie le maintien des principales actions engagées depuis le démarrage des activités d'AFRISTAT, c'est-à-dire amener les Etats membres à atteindre un niveau élevé de développement de la statistique à travers des programmes et projets communs, mais aussi assister ceux qui sont dans le besoin, pour aller au-delà du niveau commun en leur proposant de nouveaux outils de travail.

Le Comité de direction, au cours de sa 34^{ème} réunion tenue les 26 et 27 septembre 2016 à Niamey (Niger), a examiné favorablement le projet des orientations stratégiques pour le programme de travail d'AFRISTAT relatif à la période 2017-2021 et a instruit la direction générale d'AFRISTAT de le soumettre à l'adoption du Conseil des Ministres.

Lors de sa 27^{ème} session tenue le 13 avril 2017, le Conseil des Ministres a, conformément aux dispositions du traité créant AFRISTAT, adopté les orientations stratégiques de travail d'AFRISTAT

pour la période 2017-2021. Le document approuvé par le Conseil des Ministres rappelle, entre autres, la vision et l'objectif global, fixe les orientations stratégiques et analyse les conditions de réussite du programme.

Les orientations, dont le contenu est précisé dans le document visé ci-dessus, se déclinent comme suit :

- 1) Poursuite de la consolidation des acquis en vue de leur durabilité ;
- 2) Elargissement des interventions aux nouveaux domaines en rapport avec les initiatives nationales, régionales et internationales de développement de la statistique et promotion des méthodes alternatives et complémentaires ;
- 3) Inscription de l'action d'AFRISTAT dans une dynamique de réponse aux sollicitations de son élargissement à d'autres Etats et renforcement de son positionnement sur l'échiquier statistique africain ;
- 4) Diversification et mobilisation des ressources ;
- 5) Renforcement des capacités internes d'AFRISTAT et adaptation de son cadre institutionnel au contexte des mutations des systèmes statistiques nationaux et internationaux.

Après l'adoption des orientations stratégiques par le Conseil des Ministres, il est question à présent d'une part, de passer à l'étape de formulation des objectifs, des activités, des résultats attendus, des indicateurs objectivement vérifiables et des sources de vérification et, d'autre part, d'élaborer le projet du programme stratégique de travail 2017-2021. Ce projet sera examiné en septembre 2017 à la 22^{ème} réunion du Conseil scientifique et à la 36^{ème} réunion du Comité de direction. Après intégration des observations du Conseil scientifique et du Comité de direction, ce projet sera présenté pour adoption à la 27^{ème} Conseil des Ministres d'avril 2018.

B. Objectif

Le principal objectif de cette consultation est de poursuivre les activités d'élaboration du programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021. A partir des orientations fixées par le Conseil des Ministres, il s'agira, pour chacune des orientations stratégiques, de formuler les propositions d'objectifs spécifiques et des résultats attendus ainsi que les activités à mener.

C. Résultats attendus

A l'issue de ce travail, il est attendu d'obtenir une première ébauche du programme prenant en compte les éléments développés dans le document reprenant les orientations stratégiques et ceux énoncés dans la partie B ci-dessus.

Les indicateurs objectivement vérifiables ainsi que leurs sources de vérification devront être proposés pour chaque principal résultat attendu.

D. Activités à mener et calendrier

Placé sous la supervision du Directeur Général d'AFRISTAT, le consultant travaillera suivant une approche participative. Il communiquera régulièrement ses propositions à la Direction générale d'AFRISTAT et veillera que suite y soit donnée pour avancer. Sans que la liste soit exhaustive, il mènera les activités suivantes :

- rédaction d'une note de compréhension des présents termes de référence à faire parvenir au Directeur Général d'AFRISTAT (800 mots au maximum avec la police arial, taille 10) ;
- élaboration du plan de rédaction générale du programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021;
- formulation des objectifs spécifiques, des résultats attendus, des activités, des indicateurs objectivement mesurables et des sources de vérification ;
- Dépôt à la Direction générale d'AFRISTAT d'une première ébauche (Avant projet) du programme (30 juillet 2017);
- présentation des résultats des travaux y compris l'avant projet du PSTA 2017-2021 au cours d'un atelier à Bamako qui regroupera les experts et les responsables du service administratif et financier d'AFRISTAT et qui sera placé sous la présidence du Directeur Général d'AFRISTAT (20 août 2017);
- Participation à la présentation du projet du PSTA au 22 ème Conseil scientifique;
- Prise en compte dans le projet du PSTA des observations formulées par le Conseil scientifique (septembre 2017);
- finalisation du PSTA 2017-2021 en intégrant les observations formulées (octobre 2017).

Une documentation composée des programmes de travail antérieurs ainsi que de leur évaluation sera mise à la disposition du consultant. D'autres documents de travail seront également mis à disposition à sa demande.

E. Calendrier et lieu de travail

Dès l'acceptation des termes de référence par le consultant, les travaux seront menés conformément au chronogramme ci-après. Les activités vont démarrer le 15 mai 2017. Les dates des autres activités seront précisées de concert avec le consultant. Etalée sur six mois calendaires, la durée totale de la prestation sera de 90 jours ouvrés.

Activités	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1. Briefing à la Direction générale d'AFRISTAT à Bamako;						
2. Rédaction d'une note de compréhension des termes de référence à faire parvenir au						

Activités	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
<p>Directeur Général d'AFRISTAT (800 mots au maximum avec la police arial, taille 10)</p> <p>3. Evaluation du plan de rédaction générale du programme de travail d'AFRISTAT pour la période 2017-2021</p>						
4. Formulation des objectifs spécifiques, des résultats attendus, des activités, des indicateurs objectivement mesurables et des sources de vérification						
5. Rédaction d'une première ébauche du PSTA 2017-2021						
6. Présentation des résultats des travaux y compris l'avant projet du PSTA 2017-2021 au cours d'un atelier à Bamako qui regroupera les experts et les responsables du service administratif et financier d'AFRISTAT et qui sera placé sous la présidence du Directeur Général d'AFRISTAT						
7. Participation à la présentation du projet du PSTA 2017-2021 au 22ème Conseil scientifique						
8. Prise en compte des observations formulées par le Conseil scientifique						
9. Finalisation du PSTA 2017-2021						

Le consultant travaillera à son lieu de résidence habituel. Cependant, il sera appelé à assister à des réunions organisées à Bamako suivant le chronogramme ci-dessous.

F. Profil du consultant

Titulaire d'un diplôme BAC+5 en économie ou en statistique, le consultant retenu devra avoir une expérience confirmée en élaboration des programmes stratégiques et une bonne expérience en planification stratégique et gestion axée sur les résultats. Il devra disposer de connexion Internet accessible en permanence et être souvent disponible pour participer aux réunions.

G. Composition du dossier

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références des personnes connaissant l'intéressé.

En cas de sélection définitive, il peut être exigé :

- les originaux des diplômes les plus élevés déclarés ;
- un extrait de casier judiciaire ;
- une copie certifiée d'actes de naissance.

H. Dépôt et date limite de réception des dossiers

Les dossiers de candidature doivent parvenir à Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT au plus tard le 10 mai 2017 à l'une des adresses suivantes :

- ✓ BP E1600 BAMAKO (Mali)
- ✓ Télécopie : +223 20 21 11 40
- ✓ Adresse électronique: [afriat@afriat.org](mailto:afristat@afriat.org)

Il est conseillé de faire parvenir une copie du dossier par courrier électronique et l'original du dossier par voie postale.